

~~mon aise de ce que je ne me mêlais de rien et qu'on ne me  
parlait d'aucune affaire.~~

### XXXV

Quelque temps après que je fus revêtue du saint habit  
de religion, les tentations commencèrent à m'attaquer  
5 de toutes parts, non pas pour me faire quitter la religion,  
car, grâce à Notre-Seigneur, je n'ai point été combattue  
de ce côté-là. C'étaient des tentations de blasphème,  
de déshonnêteté, d'orgueil, nonobstant ce que je sentais  
et expérimentais de faiblesses et de pauvretés ; une  
10 insensibilité et stupidité ès choses spirituelles, un contresens  
en mon imagination contre l'agir de mon prochain,  
des tentes de me précipiter. Il me semblait que j'étais  
trompée du diable et que je m'étais abusée, croyant  
que ce qui s'était passé en moi, qu'on avait cru être  
15 de Dieu, n'était que feintes ; car tout ce que j'avais  
expérimenté des grâces, desquelles j'ai ci-devant parlé,  
me venait devant les yeux. Sur cela, j'étais en de grandes  
afflictions <sup>a</sup> (4).

Le Révérend Père Dom Raymond me visitait et me  
20 rendait toutes les assistances possibles. A l'abord, la confiance  
que j'avais en lui me faisait croire qu'il me disait  
vrai ; mais était-il parti, je croyais l'avoir trompé. Mon  
imagination était tellement agitée pour les représentations  
des objets, qui, à la foule, se mêlaient confusément  
25 ensemble, qu'il m'en prit un mal de tête et migraine  
qui ne me quittait point. Avec cela, l'obéissance m'occupait  
en des ouvrages pour l'autel auxquels il fallait de  
l'assiduité et attention. Cela contribuait encore au mal  
de tête que j'avais. Cette imagination me donnait plus  
30 de peine que tout le reste, d'autant que son agitation

10-11 spirituelles], une contradiction en mon imagination contre les actions et les  
façons d'agir de 15 feintes [et tromperies]

<sup>a</sup>. Voir le récit beaucoup plus ample de la *Relation* de 1633 dans le *Supplément*  
(Vol. I, pp. 310 ss.).

m'était fort extraordinaire, ayant été arrêtée par les occupations de l'esprit auxquelles elle n'avait point de part, mais <sup>a</sup> elle gardait le silence. Or ce mouvement était, par ce renversement d'état, de tant de tentations.

Tout cela ne m'empêchait point dans les observances de 5  
la règle. Il n'y avait que ma supérieure et le Révérend  
Père Dom Raymond qui en eussent la connaissance et qui  
craignaient que cela ne me fût une occasion de sortir et  
retourner au monde, parce qu'ils en avaient vu des  
exemples. J'avais au fond de mon âme un acquiescement 10  
à Dieu, et il m'était avis que sa divine Majesté exerçait  
sa justice sur moi, était en moi en une partie qui me  
semblait être loin de moi, qui <sup>b</sup> se plaisait en me regar-  
dant de me voir souffrir. Or, dans mon acquiescement  
en cette souffrance, je ne sais en quelle région de l'esprit 15  
il était. A peine l'apercevais-je, et je n'en recevais aucun  
soulagement, me trouvant seule à porter ma croix.  
Pour le moins n'avais-je point d'autres connaissances.  
Aussi, que l'obscurité que je pâtissais était grande !  
C'était toute mon occupation intérieure de tâcher de 20  
prendre patience et de ne pas tomber dans l'imperfection  
volontaire.

En ce temps-là, l'on eut nouvelle des possessions  
arrivées à nos Mères de Loudun <sup>c</sup> (5) : ce qui me touchait 25  
d'une grande compassion et haine contre le diable de  
ce qu'il était si hardi d'avoir osé s'approcher et vexer  
ainsi les servantes de Dieu, lequel je priais fréquemment  
pour ces pauvres affligées. Une nuit entre autres, comme  
je visitais sur la minuit ma maîtresse des novices qui

3-5 part] et où elle avait été obligée de garder le silence. Mais les tentations, pour violentes qu'elles fussent, ne m'empêchaient point de faire toutes les observances 6 règle]; [personne même ne s'en apercevait et] il n'y avait

<sup>a</sup>. Mais, bien plus.

<sup>b</sup>. Qui, la divine Majesté.

<sup>c</sup>. Loudun, Loudun, chef-lieu d'arrondissement de la Vienne. Nous avons gardé l'orthographe qui témoigne de la prononciation du mot dans les milieux où fut écrit le manuscrit.

L'article XXXV couvre les années 1631-1635. Les possessions de Loudun commencèrent en 1632.

était malade, je me souvins, passant par le dortoir, de faire quelque hommage et prière à la très sainte Trinité par l'entremise de la très sainte Vierge, et, pour faire dépit au diable, de dire des prières vocales à ce  
5 sujet : ce que je fis. A mon retour, je ne fus pas plus tôt sur ma couche — je n'avais pas de chandelle — qu'il se présenta à mon imagination un spectre horrible, en forme humaine, que je voyais aussi clairement qu'en  
10 plein jour, quoique j'eusse les yeux fermés. Il avait un visage long, tout plombé et bleuâtre, les yeux gros et plus qu'un bœuf, qui, pour se moquer de moi, me tira sa langue longue et épouvantable, et avec une grimace et un hurlement que je crus qui avait été entendu de  
15 tous les dortoirs. A l'abord, je frémis, mais ayant fait le signe de la croix sur moi, je lui tournai le dos et n'eus plus cette représentation. Je m'endormis fort posément jusqu'au matin, que je fus trouver ma supérieure pour lui dire tout ce qui s'était passé et si elle n'avait rien  
20 entendu de ce hurlement : sa cellule était au-dessous de la mienne. Elle me dit que non, mais qu'elle avait souffert de grandes peines et inquiétudes toute la nuit. En une autre nuit, que j'entendais encore des sœurs marcher par le dortoir, tout d'un coup j'expérimentai en mon corps que ce malin esprit s'était glissé dans mes  
25 os, dans les moelles et dans les nerfs, lequel me voulait détruire et anéantir. Je me trouvai en une extrême peine, car je ne pouvais me remuer ni appeler personne. Cela dura assez longtemps. Lors, ayant bien pâti, je sentis en moi une force et vigueur si puissante, comme si c'eût  
30 été un autre esprit, se battre et lutter contre cet autre, qu'en moins de rien il l'eut brisé et anéanti. Lors, je demeurai libre. Lorsque la Révérende Mère Prieure des Urselines de Loudun passa chez nous, à Tours, je lui communiquai cela. Elle me dit que souvent le diable  
35 faisait chose semblable à leurs exorcistes. Jamais depuis ce temps-là, cela ne m'est arrivé (6).

*23 je sentis en mon*      *28 enfin après avoir bien souffert*      *33 Loudun],*  
*passant par notre monastère [pour aller à Anessey visiter le tombeau du Bienheureux*  
*François de Sales]. je lui*

Revenant à mes peines intérieures, elles me continuèrent près de deux ans, n'ayant de répit que par quelques petits moments.

Le Révérend Père Dom Raymond fut envoyé pour être prieur aux Feuillants <sup>a</sup>. Son éloignement de 120 5  
lieues m'ôta son assistance. Un jour, étant prosternée  
devant le saint sacrement, m'abandonnant à Notre-  
Seigneur, j'entendis en mon cœur par paroles intérieures  
ce verset du psaume *In convertendo Dominus : Qui  
seminant in lacrimis in exultatione metent* <sup>b</sup>. Lors, tout 10  
le fardeau de mes croix fut levé, comme qui m'eût ôté  
un vêtement lourd et massif, et, au lieu de la pesanteur  
de ma croix, j'expérimentai les paroles de Notre-  
Seigneur : *Mon joug est doux et mon fardeau léger* <sup>c</sup>.  
J'avais encore mes croix, mais elle m'étaient suaves et 15  
faciles. Elles me durèrent jusqu'après ma profession  
religieuse.

## XXXVI

~~Notre-Seigneur ayant éloigné le Révérend Père Dom  
Raymond, mon directeur, et qui l'avait été environ  
douze ans <sup>d</sup>, j'avais de fréquents mouvements d'avoir  
recours aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus,~~

3-5 moments] [et même pour comble de mes disgrâces] le Révérend Père Dom Raymond  
[de qui seul je recevais de la consolation] me fut ôté et envoyé à Feuillant pour y être  
supérieur 5-6 et ainsi son éloignement me priva de son assistance. [Mais enfin  
Dieu, qui est le consolateur des affligés et qui ne les abandonne jamais entièrement,  
me consola lui-même parce que], étant un jour 11 ôté de dessus les épaules  
13 croix], je ressentis les effets des paroles de 15 J'avais néanmoins encore  
mes croix, [n'ayant été déchargée que de leur pesanteur,] mais elles m'étaient douces  
et faciles

<sup>a</sup>. Vie : à Feuillant. L'abbaye de Feuillant, dans l'arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne. Cette nomination de Dom Raymond de Saint-Bernard est confirmée par l'*Histoire chronologique des fondations de tout l'Ordre de la Visitation. Fondation de Tours* (B. Mazarine, Ms. 2433, p. 279).

<sup>b</sup>. Psaume CXXV, 5.

<sup>c</sup>. Saint Matthieu, XI, 30.

<sup>d</sup>. Dom Raymond de Saint-Bernard avait pris la direction de Marie en 1621 (Voir l'article VIII).